ABONNEMENT. saumur:

nols mois Poste : fnan. 35 fr.

ituls mois 10

on s'abonne :

Au bureau du Journal

a en envoyant un mandat sur la poste. si chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne. s , 20 c. Réclames, — ... 30 Faits divers, — ... 75

RESERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas; Et du droit de modifier la rédaction

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne

on s'abonne:

iont pas rendus.

A PARIS. A L'AGENCE HAVAS 8, place de la Bourse,

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis cenprire. - L'abonnement deit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR

30 Novembre 1883.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS.

Seance d'hier jeudi. INTERPELLATION DE M. CLÉMENCEAU.

Le président annonce qu'il a reçu une denande d'interpellation de M. Clémenceau insi conque:

« Je demande à interpeller le gouvernement sur les affaires du Tonkin. »

Discours de M. Clémenceau.

L'orateur constate que des bruits alarmanis ont semé des inquiétudes dans le pays. Les députés manquent de renseigne-

lls sont obligés de les chercher dans les ournaux étrangers ou dans les journaux aspirés par le gouvernement.

Cependant la source de ces renseignements devrait venir du gouvernement lui-

En conséquence, je demande au gouvernenent la communication immédiate de cersines pièces diplomatiques dont les journaux ont donné l'analyse.

Lors de la dernière discussion, on se lattait avec les Pavillons-Noirs. Aujourthui, on se bat avec les Chinois.

Là est toute la question. Est-il vrai qu'il existe un casus belli? Est-ce que la situation est changée? Quel il le rôle de la commission?

On lui a envoyé l'examen des crédits. Or, illa qu'on lui soumet une pièce diplomaque sur laquelle elle ne peut statuer sous eine de déclarer soudainement la guerre. En ce moment le président Brisson intermpt l'orateur.

Il l'invite à se renfermer dans la question à developper seulement les raisons qui militent en faveur de l'interpellation immé-

M. Clémenceau répond qu'il attend une

réponse du gouvernement. Ajourner la discassion, c'est accepter la complicité des

Le président du conseil monte à la tribune.

Réponse de M. Jules Ferry.

Je n'examinerai pas, dit-il, le fond de la question. Je propose à la Chambre d'attendre le rapport de la commission.

La Chambre ne peut se prononcer sans avoir vu les pièces. Il faut qu'elle ait sous les yeux le rapport de la commission et le Livre Jaune pour se faire une opinion en connaissance de cause.

Le mémorandum n'est pas une rupture; c'est le point de départ d'une négociation nouvelle. On aura la réponse d'ici à quelques jours.

Si la Chambre suivait M. Clémenceau dans sa précipitation, il faudrait désespérer du régime parlementaire.

Discours de M. Ribot.

L'interpellation, dit-il, semble viser la commission autant que le gouvernement.

Elle justifiera tous ses votes. Elle dira ce qu'elle a à dire lors de la discussion.

Quant au mémorandum, M. Clémenceau se fait une singulière idée des rapports du gouvernement avec une commission parlementaire.

Il croit que si la commission avait à statuer, M. Ferry seul est responsable et ne songe pas à décliner sa responsabilité.

M. Clėmenceau répond qu'avant d'être membre de la commission, les députés sont représentants du pays. Il demande la discussion immédiate.

M. Ferry demande que la discussion soit Il y a une demande de scrutin sur la pro-

position de M. Clémenceau. La Chambre se prononce pour l'ajournement par 318 voix contre 495.

On reprend la suite de la discussion du budget.

Chronique générale.

Hier, M. Ferry, à la sortie de l'hémicycle de la Chambre, s'est épanché dans le sein de quelques amis. Suivant lui, le mémorandum serait le point d'attache de négociations nouvelles à la suite desquelles l'Angleterre médiatrice donnerait à la France la possibilité d'évacuer honorablement le Tonkin. Et c'est pour atteindre cet honorable résultat de recevoir de la Chine un coup de balai au lieu d'un coup de bâton, qu'il est absolument nécessaire de faire tuer quelques milliers de soldats et de jeter dans le fleuve Rouge - le bien nommé - quelques mil-

Comprenne qui pourra!

On mande de Paris au Times:

« Je persiste à croire que le conflit franco-chinois aboutira à un arbitrage. Mais la France ne peut consentir à cette solution sans qu'elle ait montré à la Chine qu'elle est parfailement capable de l'écraser et qu'elle n'accepte de soumettre le conflit à l'Europe que par déférence pour le désir des puissances, et afin de ne pas troubler le commerce du monde entier.

**

» Dès que la France aura sauvegardé son honneur national et assuré sa situation au Tonkin de façon à montrer qu'elle peut mener à bonne sin même des expéditions lointaines, elle reconnaîtra qu'elle n'a rien à gagner à continuer une lutte inutile et à persister dans une entreprise dont les profits ne peuvent couvrir les frais. »

Le Temps parlait il y a deux jours de 5,400 hommes de renforts qui devaient être expédiés au Tonkin. Le National croit savoir que ce chiffre sera porté au moins à 8,000.

Le corps expéditionnaire atteindrait ainsi un total de 20,000 hommes.

On assure que le général Campenon, qui sera atteint dans cinq mois par la limite d'âge, demanderait sa mise à la retraite par anticipation, si le projet sur le cumul est voté et si lui-même est élu sénateur.

TRIBUNAUX

Les débats de l'affaire de la colonie de Port-Breton ont recommencé mardi devant la 8° chambre correctionnelle, présidée par M. Bagnéris, vice-président.

M. du Breil de Rays est seul assis au banc des prévenus; ses co-prévenus, MM. Sumien, Roubaud, Aucousteaux, de Paydt, Le Prevost, Pasquier et Guillou, ont été laissés en liberté. Quant aux autres prévenus, les sieurs Poulain, Chambaud et Titeux de la Croix, ils ne se sont pas présentés.

M. le président interroge M. de Rays; il lui rappelle que c'est en juillet 1877 que, pour relever sa fortune, il eut l'idée de fonder une colonie. Les annonces dans les journaux ne produisirent pas grand effet. puisqu'en juillet 1878, quinze cents souscriptions seulement avaient été recueillies.

C'est alors que le prévenu eut recours aux circulaires et aux prospectus; il annonçait qu'il avait fondé un vaste établissement agricole et il émettait d'abord des bons de terrain à cinq francs, payables à un franc par mois en donnant droit à un hectare de terrain. Ces prospectus exaltaient la richesse du terrain de la Nouvelle-France.

M. le président. — Quel était votre droit pour disposer des terrains de la Nouvelle-France?

Le prévenu répond qu'il n'a pas vendu de terrain; qu'il offrait simplement un terrain à déterminer, propre à la colonisa-

M. le président rappelle ensuite que, d'avril 1878 à mai 1879, des bons de terrains furent émis pour la somme de cinq cent mille francs. A cette même date, le prévenu fit une conférence à Marseille, dans laquelle

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LA BAGUE D'OPALE

PAR ÉDOUARD DIDIER.

XIV

L'INDIENNE HARRIETT RENTRE EN SCÈNE.

Mistress Mac Dowel et l'Indienne Harriett étaient ujours à Blackwater et dans des dispositions aprit bien différentes. Malgré la trempe vigoutose du caractère de mistress Mac Dowel, la fuite mullanée de Nancy et de Zambo, dans les cir-Constances exceptionnelles où elle s'était produite, la laissait pas que de causer de graves inquiétudes la chatelaine de Blackwater. Harriett, au contaire, ne trouvait dans tous ces incidents qu'un souvel aliment à sa haine et n'en était pas moins decidée à faire atteindre à sa maîtresse, par tous moyens possibles, le but qu'elle poursuivait.

Cependant, disait mistress Mac Dowel, ne te imble-t-il pas évident, comme à moi, que Zambo tous a trables?

Gomment aurait-il pu le faire? répondait Indienne, il ne savait de mes projets que ce que lous avez eu l'imprudence de lui en dire.

- Je crains qu'il n'en soit autrement. J'ai beau-

coup réfléchi aux événements qui ont précédé cette fuite, surtout en ce qui regarde Zambo.

- Eh bien?

- Te rappelles-tu que le jour de notre conversation sous le fourré de mangliers, nous avons trouvé le nègre appuyé contre un sycomore, à deux pas de là?

- C'est vrai.

- Eh bien, à la façon dont il était placé, il n'a pas dû perdre un mot de ce que nous avons dit, et tu as laissé échapper, pour la première fois, ce matin-là, de terribles paroles, Harriett.

L'Indienne demeura un instant pensive.

- C'est possible, dit-elle enfin, c'est même probable, et cette baine qu'il affichait centre miss Nancy n'était qu'une ruse pour nous faire tomber dans le piège où nous avons eu la sottise de nous laisser prendre. Misérable nègre!

- Alors lu en arrives à penser comme moi? reprit mistress Mac Dowel.

- Je ne vous comprends pas, maîtresse.

- Nancy peut nous perdre.

- Comment?

- Ne crois-tu pas qu'elle est allée chorcher un refuge auprès de son père?

- Si fait.

- Et elle lui dira quelles sont les raisons qui la forcent à se réfugier auprès de lui.

Harriett secoua la tête.

- Mistress, dit-elle avec un amer sourire. vous connaissez mal la nature humaine: non, miss Nancy ne fera pas cela. Ne savez-vous pas que jusqu'au jour où elle a connu ce Français, miss Nancy avait concentré toutes ses affections sur son père?

- C'est vrai.

- Miss Nancy, ajouta l'Indienne avec un dédaigneux plissement de lèvres, est ce que, dans votre langage civilisé, vous appelez un ange de dévousment. Miss Nancy (nous pouvons lui accorder ces qualités) a un grand sens et une raison au-dessus de son âge. Elle sait qu'en fournissant à son père la preuve que vous avez voulu dever sur elle une main criminelle, elle tuerait le faible vieillard. N'ayez crainte, maîtresse, miss Nancy ne fera pas cela.

Mistress Mac Dowel baissa la tête. Elle connaissait assez Nancy pour savoir que l'Indienne voyait juste; mais tant de grandeur d'âme l'humiliait sans la toucher. Elle répondit simplement à Harriett :

- Mais comment expliquera-t-elle cette soudaine détermination qui lui a fait entreprendre un aussi long voyage pour aller rejoindre son père?

- Miss Nancy est ingénieuse; elle saura bien trouver un prétexte. - Tu crois? demanda mistress Mac Dowel an-

- D'ailleurs, reprit l'Indienne, si elle n'en trouve pas, c'est à nous de lui en fournir un.

- Lequel?

- Yous allez écrire à M. Mac Dowel que, malgré vos prières, miss Nancy a cru de son devoir de braver les périls d'une longue route pour aller seule, en compagnie de son jeune nègre Zambo. retrouver son père. Vous ajouterez qu'une seule chose vous a empêchée de la suivre, c'est l'état de votre santé qui est assez sériousement ébranlée depuis le départ de votre mari.

Sans même hasarder une objection, tant la maîtresse était désormais sous le joug de la servante, mistress Mac Dowel écrivit à son mari la lettre qu'on lui demandait. Elle ne tarda pas à avoir la preuve que dans la profondeur de son âme perverse, Harriett avait deviné juste. Un mois ne s'était pas encere écoulé que mistress Mac Dowel recevait de son mari la lettre suivante :

« Ma chère Sarab.

» Vous devinerez facilement dans quelles inquiétudes mortelles m'ont tout d'abord plongé les dernières nouvelles que j'ai reçues de vous, quand je vous dirai qu'elles ont précédé de huit grands jours l'arrivée de ma chère Nancy au camp des confédérés. Jugez, ma chère Sarah, de mes angoisses. Enfin, ma bien-aimée fille nous a rejoins hier seulement.

» Quoique ma Nancy sit l'âme vaillante, vous le savez, Sarah, je crois que les dangers qu'elle avait courus dans ce périlleux voyage, dangers trèsil fit appel au patriotisme et au sentiment religieux de ses compatriotes. Les souscriptions affluèrent alors et l'on fut obligé d'installer, comme cela avait été fait pour Paris, des agences à Marseille et au Havre.

Vers cette même époque, un journal sut sondé: il chantait les louanges de la colonie, et donnait même des gravures et des plans représentant des choses absolument imaginaires. En 1881, on avait placé des bons pour 700,000 hectares, et cependant la Nouvelle-France n'était pas achetée. Le roi Marogano, qui la vendit pour quelques paquets de tabac, une robe rouge, etc., n'en était même pas propriétaire.

— Vous n'aviez pas l'intention sérieuse de fonder une colonie, ajoute M. le président, d'abord parce que le pays vous était inconnu; vous n'avez pas fait de travail de reconnaissance, et le terrain était malsain

Le prévenu se défend avec beaucoup d'énnergie et d'habileté.

Les autres prévenus sont ensuite interro-

gés.

Tous font retomber la responsabilité, s'il y en a une, disent-ils, sur le marquis de Rays, en qui ils avaient une confiance absolue, et à qui ils obéissaient aveuglément.

On entend enfin M. Brimond, l'expert qui a été chargé de dépouiller toutes les paperasses de l'affaire de Port-Breton et n'apporte pas de grands éclaircissements. Après quoi, on renvoie au lendemain pour l'audition des témoins.

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 28 novembre.

La cote se présente au début sous un meilleur aspect qu'hier, mais ce qui prouve le peu d'importance de ce mouvement dès la seconde heure de la séance, les cours se dérobent de nouveau. Le mot de tout cela, c'est que le découvert rachète et que

do tout cela, c'est que le découvert rachete et que dès que les rachats cessent, la baisse redevient maîtresse. Nos rentes, après un début assez bon, retembent

vers les cours d'hier: le 3 0/0 cole successivement 77.25, 77.17, 77.20, 77,12; l'amortissable, 78.30, 87.27, 78.35; le 4 1/2 0/0 1883, 106.25, 106.15, 106.07; dernier cours 106.22.

La Banque de France est à 5,270 et 5,300. La Banque de Paris, 800 et 805. La Banque Ottomane 653,12, 650 et 652.81.

L'Extérieure Espagnole demeure à 55 13/16 et 56 1/16. Pourquoi cette reprise? Rien ne la justifié; nous ne prévoyens au contraire que de la baisse sur

Le Crédit Foncier est très-demandé à 1,200 et 1,207.50. L'émission aux 600,000 Obligations Foncières du 26 courant a pleinement réussi.

cières du 26 courant a pleinement réussi.

Les chemins français sont en hausse: 1,270, le
Lyon; — 1,105, le Midi; — 1,735, le Nord; —
1,260, l'Orléans.

Le Suez est hésitant: 2,095, 2,100, 2,070 et 2,092.50; -90.50 l'Italien 5 0/0; -321.25 l'Unifiée d'Egypte; -9.17 le Turc 5 0/0.

Nous n'attachons pas la moindre importance à la reprise d'aujourd'hui, nous avons déjà précédemment pu apprécier la valeur de ces mouvements qui ne précèdent généralement qu'une nouvelle accentuation de la baisse. Les rachais seuls provoquent ces revirements et dès que les positions sont équilibrées, les cours se dérobent de nouveau. Nous rappelons nos avis de prudence, car, pour nous, la baisse ne tardera pas à reprendre son œuvre.

Chronique militaire.

LE SERVICE EN CAMPAGNE.

Le nouveau règlement sur le service des armées en campagne, qui va paraître incessamment, est destiné à remplacer le décret du 3 mai 4832 qui n'était plus à la hauteur des progrès accomplis dans l'organisation, l'armement et la tactique des armées modernes.

Tandis que le règlement le 1832 comprenait 24 titres différents, celui-ci n'en comprend plus que 47. On a donc introduit un certain nombre de simplifications; de plus, le nouveau règlement est conforme à l'organisation actuelle de l'armée.

Il convient de signaler, en particulier, les titres 16 et 17, qui traitent de l'attaque et de la défense des places et qui constituent un véritable bréviaire comme tout commandant d'une place de guerre. Les leçons de la dernière guerre n'ont pas été perdues : il est formellement prescrit, par les articles 286 et 288, que le commandant d'une place doit éviter de se renfermer dans l'enceinte même, porter la défense au dehors, répondre au feu de l'assiègeant jusqu'à écrasement complet de son artillerie, ne céder qu'après épuisement de ses derniers moyens de résistance et brûler ses drapeaux, s'il est absolument contraint de se rendre.

LE BAGAGE EN CAMPAGNE.

En conformité d'une décision du 23 novembre, la demi-couverture cessera d'être emportée par les troupes appelées à faire campagne; cette mesure allégera considérablement la charge du soldat; elle était d'autant plus nécessaire que le cantonnement est devenu la règle dans les guerres d'Europe.

LE NOUVEAU KÉPI.

Le ministre de la guerre a définitivement arrêté un modèle de képi semi-rigide en drap de sous-officier pour les troupes d'infanterie. Cette coiffure est ornée d'un macaron garance pour l'infanterie de ligne et jonquille pour les chasseurs à pied; elle porte la cocarde tricolore.

CHRONIQUE LOCALE

ET DE L'OUEST.

Prudent, l'illustre arçonnier de l'Ecole de cavalerie qui a occupé tout Saumur en prenant un hain froid, vient de donner une nouvelle preuve de son aberration d'esprit. Il ne s'était ren lu qu'à Tours, où il avait trouvé à se faire embaucher; mais la gendarmerie était à sa piste et l'a bien vite retrouvé. Prudent a été ramené hier à Saumur et remis à l'autorité militaire.

TRAIT DE PROBITÉ. — Hier matin, un billet de 4,000 francs a été perdu rue Saint-

Nicolas et trouvé par M. Bernard Jalambic, revendeur, qui s'est empressé de rechercher son propriétaire et de le lui remettre sans vouloir accepter aucune récompense.

L'HOMME-RAPIDE.

Nous n'avons pu annoncer encore l'heure à laquelle M. Lejeune, dit l'Homme-Rapide, est arrivé à Angers dimanche dernier, après avoir quitté Saumur à 3 heures 20 minutes.

Hier soir, M. Lejeune nous a fait savoir qu'il était chez lui à 5 heures 40 minutes. Il a donc franchi 46 kilomètres en 2 heures 20 minutes.

Aujourd'hui vendredi, l'intrépide coureur est revenu à Saumur, toujours par le même moyen de locomotion; parti d'Angers à midi et demi, il est arrivé ici à 2 heures 10 minutes.

La course qu'il n'a pu fournir dans le Chardonnet, dimanche dernier, sera reprise dimanche prochain au même endroit, et, en cas de mauvais temps, dans le manège.

M. Caillé dit l'Homme-Eclair et le Champion de France prendront part à la lutte.

AURORES BOREALES.

Depuis trois ou quatre jours, des aurores boréales se manifestent le soir au coucher du soleil

A ce moment tout l'Ouest s'empourpre; puis de longues ondulations d'un rouge vif et brillant remontent vers le Nord et s'étendent jusqu'à l'Est.

Peu à peu ces jolies couleurs s'affaiblissent et disparaissent.

L'Indépendant de Tours dit que, « dans la saison où nous sommes actuellement, les aurores boréales sont ordinairement le prélude du froid. »

Le Journal de la Vienne dit de son côté:

« Quelques personnes rappellent à ce sujet qu'une semblable clarté avait illuminé les plus mauvais jours de 1793 et de 1870, ainsi que la plupart des époques troublées. »

Nous avons annoncé que les conventions passées entre les six grandes Compagnies de chemins de fer avaient été promulguées au Journal officiel.

Pour que ces conventions deviennent exécutoires, il faut la ratification des assemblées générales d'actionnaires.

La Compagnie d'Orléans s'est mise la première en mesure de satisfaire à cette obligation.

Elle convoque ses actionnaires en assemblée générale extraordinaire pour le jeudi 13 décembre prochain, « à l'effet de statuer sur les conventions intervenues entre le ministre des travaux publics et la Compagnie; sur les propositions d'emprunt qui leur seront soumises et sur celle qui leur sera faite par le conseil d'administration. »

AVIS.

Une Pétition adressée à M. le Directeur des Chemins de Fer de l'Etat, tendant à ob-

sérieux et de plus d'un genre, avaient jeté un grand trouble dans l'esprit de la chère enfant. Elle craignait sans doute que je lui reprochasse la grave imprudence qu'elle avait commise en traversant ainsi seule, et sans autre aide qu'un enfant, la plus grande partie du continent américain. Oui, elle craignait cela, ma chère Sarah; elle oubliait donc l'étendue de mon affection pour elle, qu'en arrivant elle se jeta dans mes bras en pleurant.

- » Pleurer ! pourquoi ? Moi, lui faire des reproches! Oh! la pauvre petite! J'étais bien trep heureux de la sentir en ce moment si près du cœur de son père. Je la rassurai donc; mais rien ne pouvait la calmer, et à mes questions elle ne répondait que par des sanglots. Enfin je lui fis, non sans peine, comprendre que vous m'aviez écrit et que je savais tont.
 - » Quoi! me dit-elle, vous savez...
- » Que tu as voulu braver tous les dangers pour rejoindre et embrasser ton père, sans doute.
- » Nancy me regarda un instant avec cet air étrange qui me prouve que ses nerfs ont été singulièrement ébranlés par ce périlleux voyage, puis elle me dit en fondant de nouveau en larmes et en se cachant la tête dans ma poitrine:
 - » O père, si vous saviez...
 - » Quoi donc?
- » Rien, rien. Comme vous l'a écrit mistress MacDowel, j'ai voulu veus reveir. Rien autre chose.

J'étais si inquiète! Oh l c'est bon d'être près de son père!

- » Et la chère ensant m'embrassait en pleurant et en riant tout à la fois.
- » Cette exaliation qui m'inquiétait finit cependant par se calmer. Ma chère enfant repose en ce moment. J'en ai profité pour vous écrire la près d'elle. Si vous la voyiez, Sarah! comme elle est tout à coup redevenue elle-même! Ses beaux traits ont repris leur placidité, elle sourit presque dans son sommeil. L'enfant sait qu'elle est sous la garde de son père.
- » Ges mots entrecoupés qu'elle prononçait : « Si vous saviez, mon père... » me reviennent à l'esprit. Que voulait-elle dire? Le devinez-vous, Sarah? Sans doute faisait-elle allusion à ce Français! Ah! maudit soit le jour où cet homme est entré dans notre maison. Nous étions si heureux!
- » Au revoir, chère Sarah. Je n'ose vous dire à bientôt. Mais, de loin comme de près, comptez sur l'affection sans borne de

» Francis MAC DOWEL.

» P.-S. — Harry me charge pour vous de toutes ses tendresses. Il s'est payé le chic de se faire nommer lieutenant dans l'armée confédérée, mais, vue de près, il trouve la guerre moins drôle qu'il n'aurait cru, et en cela je suis bien de son avis. J'ai l'âme navrée de voir la patrie ainsi déchirée par la main de ses enfants. »

Cette lettre calma les terreurs de mistress Mac Dowel et rassura en même temps les deux complices sur les conséquences de leur criminelle équipée. Mais loin de ressentir un peu de pitié dans l'âme, sinon des remords, mistress Mac Dowel et Harriett s'affermissaient dans leur dessein, qui était de s'emparer par tous les moyens possibles de la fortune de Mac Dowel, ou tout au moins, dans le cas où ce but ne pourrait être atteint, de satisfaire leur haine commune en frappant de nouveaux et plus rudes coups sur miss Nancy.

Gependant, et malgré la fertilité de son imagination quand il s'agissait d'une mauvaise action à commettre, Harriett n'avait encore rien trouvé qui pût concourir à ses desseins, quand un matin, à son réveil, elle trouva dans un journal de Saint-Louis le fait divers suivant, qui fixa son attention:

- « Un jeune Français, M. Charles Lecomte, capitaine dans l'armée fédérale de l'Ouest, sous le commandement du général Frémont, vient d'être tout à coup premu au grade de colonel de l'un des régiments de la brigade Stanley par le général en chef.
- » Cette nomination a cu lieu à la suite d'un brillant fait d'armes qui a fait tember de nouveau entre les mains du gouvernement du Nord la petite, mais très-importante forteresse de Tower-Rock, sur le Mississipi, dont elle commande le ceurs. »

(A suivre.)

ÉDOUARD DIDIER,

tenir une meilleure organisation dans le service des trains de Saumur à Poitiers. Thouars, Chinon et Doué, se signe en ce moment, et jusqu'au 2 décembre, chez M. Barbin-Moricet, 6, rue de l'Abreuvoir, à Saumur.

Cour d'Assises de Maine-et-Loire.

Audience du 28 novembre.

Tentative d'assassinat.

(Sulte et fin.)

Les deux prévenus et les neuf témoinsdétenus font leur entrée entre deux haies de gendarmes. Plusieurs brigades, ayant à leur tête le capitaine et le maréchal des logis chef, sont présentes. Le poste de service a été doublé. Toutes les issues sont gardées par des sentinelles qui ont l'arme au poing.

Geslot prétend qu'il a frappé le gardien sans avoir eu l'intention de le tuer. Son but était de se faire envoyer à la Nouvelle pour y fumer du tafia. Il a inculqué ces idées-là au jeune Georget, qui semble n'avoir agi que sous l'inspiration de son aîné.

de po

de ter da no à

YE

lic

leu

rin

les

AV Ce

Le président reproche à Geslot d'avoir dit à l'instruction: Ca me vaut une purge quand je frappe. Le prévenu nie ces paroles en disant que le juge d'instruction cherchait à le faire blaguer.

Les détenus assurent que s'ils n'étaient pas arrivés au secours du gardien, celui-ci était tué net.

Le jury a délibéré pendant cinq quarts d'heure. Il a rendu un verdict affirmatif sur le fait principal et sur les circonstances aggravantes en ce qui concerne Geslot, en lui accordant toutefois des circonstances atténuantes.

Georget n'a été reconnu coupable, avec circonstances atténuantes, que sur les questions subsidiaires seulement.

La Cour a condamné Geslot à dix ens de travaux forcés et Georget à quatre ans de prison.

L'erreur du parquet du Mans.

COMPLICITÉ DE VOL.

Le 28 juillet 4882, le nommé Geslot passait en compagnie de Langlais, Pierre, à Moncé en Belin, près du Mans. A bout de ressources, il entra dans une ferme appelée la Clarté. Profitant de l'absence des époux Martineau, il déroba dans une armoire une somme de 438 fr.

Pierre Langlais reçut au Mans 20 fr. de cette somme. A une lieue plus loin, Langlais menaça de dénoncer Geslot s'il ne lui donnait point un nouvel acompte sur l'argent volé. Geslot avança 40 fr. à son camarade, puis les deux amis jusqu'à la bourse se séparèrent en plus ou moins bonne intelligence.

Geslot a déjà été condamné pour ce fait à deux ans de prison qu'il purge à Fontevrault. C'est l'un des deux détenus qui comparaissent aujourd'hui pour tentative d'assassinat sur un gardien.

Au jour de sa condamnation aux assises de la Sarthe, Geslot avait déclaré que Langlais faisait le guet. Or, comme ce dernier n'avait pas comparu, la Cour lui avait tout bonnement octroyé cinq ans de travaux forcés comme contumax. Mais bientôt l'on apprit que Langlais n'était point en fuite. Il purgeait simplement quelques mois de prison à Laval pour vagabondage. Le parquel du Mans, par une négligence inconcevable, avait oublié de rechercher Langlais à la prison de Laval et avait ainsi induit la Cour d'assises en erreur.

Le Journal de Maine-et-Loire a déjà parlé de cette curieuse méprise.

Aussi l'arrêt de cette Cour a-t-il été cassé par la Cour de cassation et Langlais a été traduit devant les assises de Maine-el-Loire.

Aujourd'hui Geslot, qui n'a plus d'intérêl à accuser son ancien camarade, assure que Lenglais n'était point complice du vol, qu'il a tout simplement partagé l'argent, sachan que c'était le pro luit d'un farcin. Voilà tout son crime.

Pierre Langlais est né à Angers en 1810.

M' Martin a fort habilement présenté la défense de cet homme dont il connaît le passé. Jusqu'à 40 ans, Langlais est resté probe et honnête. C'est à la suite d'une fièvre typhoïde que son cerveau s'est détraqués a femme, profitant de la faiblesse de têle de son mari, l'a abandonné dans la misère de son mari, l'a abandonné dans la misère après lui avoir dépensé sa petite fortune. Dès lors, Langlais au désespoir n'a vécu que de vogabondage.

Le jury a rendu un verdict affirmatif avec admission de circonstances atténuantes.

La Cour a condamné Langlais à un an et un jour d'emprisonnement.

[Journal de Maine-et-Loire.]

ANGERS.

Le bruit court que le maire d'Angers, M. Inles Guitton, serait décidé à ne pas briguer de nouveau le mandat et les fonctions de maire. Fait-il pas mieux que de s'exposer à up échec ?

CHOLET.

M. de Pellieux, major d'infanterie, brevelé, hors cadre, employé dans le service d'élat-major, est nommé chef de bataillon an 77º de ligne, à Cholet, en remplacement de M. Coustis de la Rivière, mis hors cadre pour un service d'état-major.

M. Brulor, sous-lieutenant au 77° de ligne, passe au 101° pour y occuper un emploi de son grade.

LOUDUN.

Le Conseil municipal de Loudun vient de décider que la Rue Centrale porterait à l'avepir le nom de Rue Renaudot.

Renaudot, un des créateurs du journalisme en France, est en effet né à Loudun en 1686, dans la maison occupée par M. Chapron.

POITIERS.

Depuis plusieurs jours, un inspecteur de la Compagnie Générale des Allumettes, accompagné du contrôleur des contributions indirectes, fait des recherches dans les magasins et bureaux de tabac de notre ville, afin de découvrir des briquets à amorce, qui, paraîtil, nuisent à la vente des allumettes.

Des procès-verbaux sont dressés contre les dépositaires de ces briquets.

Nous croyons que la Compagnie des Allumettes ferait mieux d'employer à amé-liorer ses produits l'argent qu'elle dépense en inspections. [Journal de la Vienne.]

Tours.

Un vol a été commis l'avant-dernière nuit dans cette ville.

Entre i heure et 2 heures, des malfaileurs ont pénétré dans la maison de M. Marin, marchand de vins, place d'Aumont, 33.

Après avoir soulevé le contrevent avec une barre de fer, ils ont brisé une vitre, et, lestes comme des chats, se sont introduits dans la maison. Une fois entrés, ils se sont mis à l'œuvre.

Le comptoir renfermait une somme de 12 à 15 fr. en billon et le porte-monnaie du fils de M. Marin. Dans ce porte-monnaie il n'y avait qu'une petite somme.

Fort heureusement, la veille, M. Marin, Avait retiré la plus grande partie de la recette de la journée. Les voleurs ont forcé le comptoir et ont emporté le tiroir et l'argent. | VILLE. (1re audition).

Ce matin, le tiroir a été retrouvé dans le chautier de M. Voisin, cour des Prés.

Les auteurs de ce vol sont encore incon-(Journal d'Indre-et-Loire.)

NANTES.

M. le ministre de l'intérieur est arrivé mercredi matin à Nantes, par le train express de 5 heures 55.

En descendant du train, M. Waldeck-Rousseau s'est fait conduire aussitôt chez M^{mo} Waldeck-Rousseau, mère, rue Dugom-

UN ENFANT AU MILIEU DES RUINES.

La commune de Thénezay (Deux-Sèvres) vient d'être le théâtre d'un accident émou-

Une maison en construction vient de s'écrouler, entraînant avec elle les deux maisons contigues. Dans une de ces maisons se trouvaient la femme Chaigneau et ses deux enfants, âgés de 12 et de 3 ans. Au premier craquement, la femme à peine vêtue, suivie de son fils aîné, se sauve par la fenêtre; ils sont protégés l'un et l'autre par le plancher qui, en s'effondrant, a formé comme une voûte sur leurs têtes.

A peine sortie des décombres, la pauvre mère s'écrie que son fils est au milieu des

Aussitôt et n'écoutant que leur courage, le sieur René Macoin, le maréchal-des-logis de gendarmerie Barbot, les gendarmes Goyer, David, Saurin et plusieurs autres personnes se précipitent dans les ruines et sont assez heureux pour arriver jusqu'à l'enfant qui respire encore, mais qui se trouve pris dessous des pièces de bois qu'ils sont obligés de scier pour le délivrer. Enfin l'enfant est débarrassé et retiré sain et sauf de cette position.

Noyé dans une chaudière d'eau bouil-LANTE. - Le 22 novembre, un accident épouvantable qui montre une fois de plus qu'on ne saurait trop surveiller ses enfants, est arrivé à Saint-Loup (Deux-Sèvres). Un tout jeune enfant, à peine avait-il quatre ans, le petit Lacherade, est tombé dans une chaudière d'eau bouillante, pendant que ses parents étaient à leurs occupations non loin de là. Aux cris poussés par l'enfant, on est arrivé; mais les brûlures étaient des plus graves, et quelques heures après le pauvre petit expirait au milieu d'atroces souffrances.

Association Artistique d'Angers

Dimanche 2 décembre 1883, à 1 beure 1/2 très-précise, 180° CONCERT POPULAIRE (7° de l'abon-nement). — Avec le concours de M. GRANDVILLE, ténor de l'Association artistique.

1° Symphonie héroïque (3°). Beethoven. Allegro con brio. Marche funèbre. Scherzo. Finale.

2º Fragment d'un opéra inédit. J. Bordier. A

3° Danse Macabre, poème symphonique. C. Saint-Saëns. — Le solo de violon par M. H. Thibaud.

4º Air de Freischutz (Robin des Bois). Weber.

5º Polonaise. B.-L. Colomer. (Envoi de l'Association départementale des compositeurs de mu-sique, professeurs, artistes, exécutants et amateurs; président, M. E. Pessard). 1er prix du con-cours de 1881 (1 e audition).

L'orchestre sera dirigé par M. Gustave Lelong.

Faits divers.

CRÉDIT FONCIER DE FRANCE. — La souscription publique ouverte le 26 novembre courant à 600,000 obligations foncières a donné les résultats suivants :

935,000 obligations ont été souscrites en

titres libérés :

505,000 en titres non libérés.

Un droit de préférence ayant été réservé aux souscripteurs d'obligations libérées, les 600,000 obligations formant l'emprunt seront réparties exclusivement entre ces souscripteurs, suivant un barême qui sera trèsprochainement publié.

Fausses nuitres. - Nous lisons dans la

« Jusqu'ici, l'huître avait échappé aux

» La cherté de ce coquillage, qui vaut de l'or, a suscité de faux-monnayeurs en

» La fabrication de la chair d'huître s'imite par mille moyens qui peuvent être malpropres, mais on n'y connaît rien, à moins d'être né dans la partie.

La couleur se donne avec du cuivre. Mais la difficulté, c'est de faire adhérer l'huître imitée à la vieille dans laquelle on la plaçait, « la soudure », comme disent les spécialistes de cette fabrication.

» Ah! la soudure, elle a donné du mal à trouver. Enfin, à la suite de veilles laborieuses, un des chercheurs y est arrivé. Il a composé une colle spéciale qui se fixe en même temps sur la chair humide et sur la nacre de la coquille et qui prend la solidité du cartillage. Ç'a été un coup de fortune pour l'inventeur.

» Aujourd'hui, il y a des ateliers d'huîtres, des huîtreries, tout comme des ateliers de chaussures, de boutons ou de capsules, des capsuleries. On les expédie à Paris, naturellement.

» Ce sont des jeunes filles qui mettent la dernière main aux huîtres. Ce sont leurs doigts effilés qui font la fameuse soudure. C'est gracieux, mais malhonnête. »

LES NOUVEAUX JOUETS. - Parmi les nouveaux jouets qui vont être mis en vente pour les étrennes de 4884, signalons un danseur électrique qui se tremousse sur un minuscule tambour, grâce à l'action d'une toute petite pile; un canard qui mangera du grain tout seul, en agitant le cou. Le

grain, retiré de son estomac, pourra servir indéfiniment.

Parmi les jouets tout à fait bon marché, il y a la couleuvre, qui siffle toutes les fois qu'on lui pince la queue; la boîte à musique, imperceptible orgue de Barbarie, qui ne coûtera que 1 fr. 50 et jouera l'air en vogue dans les cafés-concerts:

C'que mon oncle dit la nuit.

Pendant que Paris troque son macadam contre des pavés en bois, quelques villes d'Amérique songent à remplacer par des pavés en papier comprimé les

cubes de sapin qui garnissent le sol de

leurs rues.

Les Yankee sont déjà des fûts en papier (invention française), des roues de wagons en papier (invention belge); le nouveau pavé a été imaginé par un citoyen d'Indianopolis, originaire de Moravie (Autriche). Le papier, réduit en pâte, est imperméabilisé dans toute sa masse par un procédé chimique, et comprimé dans la forme voulue par de puissantes machines. C'est un nouveau débouché pour les éditeurs.

Théâtre de Saumur.

Association Artistique d'Angers (7º année).

LUNDI 3 décembre 1883,

MIGNON

Opéra-comique en 3 actes et 4 tableaux, paroles de MM. Michel Carré et Jules Barbier, musique d'Ambroise Thomas.

Distribution: Wilhem Meister.......... MM. Grandville. Lothario..... Laërto..... Constance. Ch. Isaac. Antonio Allain. Philine Mmes Marie Garcio. Mignon Z. Bonnaud.

Le prince de Tiefenbach, M. Plégat. — Le duc de Rosemberg, M. Carrell. — Aloysius, M. Fau-cheux. — Zafari, M. Guilbert.

La duchesse de Rosemberg, Mmº Allain. — Première servante, Mmº Faucheux. Bohémiens, comédiens, seigneurs et dames,

bourgeois, paysans, paysannes. Bureaux, 7 h. 3/4; rideau, 8 h. 1/4.

la Chlowse & l'animies tout housewerner combatteres par l'emples regulin in Tel Bravais Celii. ci redomina au sang appoure la colora. tion qu'il a pertire par la

Dépôt à Saumur: M. D'HUY, pharmacien, et dans la plupart des pharmacies.

maladies.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LA CHANSON DU RUISSEAU

II

Peurtant elle s'était rendue un matin au plus Prochain village, sur l'ordre de sa mère, qui l'avait envoyée prendre des nouvelles d'une grande tante infirme et clouée dans son lit. Nanon, qui devait s'altendre à passer pour le moins deux heures au-Près de la pauvre Thérèse, à l'entendre conter ses misères et à lui dire par le menu toutes les histoires du petit bourg, Nanon, en fille laborieuse, avait emporté sa quenouille... Car il lui était aisé, presque agréable de filer tout en se perdant dans ses songes. Il semble qu'un mouvement des doigts régulier, machinal, favorise l'essor de l'esprit. Un homme de talent et d'esprit, parmi nos plus brillauts confrères, l'a fait remarquer avant nous, en demandant combien de pensées, de rêves, de désirs, tiennent entre deux coups d'aiguille.

Donc, quand Nanon s'en revint vers quatre heutes, un peu lasse des vieilles histoires et des doléances de la tante Thérèse qui, à dire vrai, n'étaient pas faites pour l'égayer, elle tenait, tout en

traversant le bois, sa quenouille dressée sur sa hanche, et de ses doigts menus tournait de temps en temps le fuseau qui se balançait, remontait. descendait, tournoyait et se balançait encore, avec un susurrement très-doux, un petit bruit léger.

Tout en marchant et en filant, la pauvre Nanon étail triste... Et cependant, autour d'elle, quel beau bois! quel beau jour!

Pourtant le ciel bleu ne se voyait guère, à travers l'épaisseur des branches, qui, çà et là, laissaient apercevoir à peine une fraîche échappée d'azur pâle, au milieu de leur réseau vert. Le soleil, à demi voilé aussi, se montrait néanmoins assez pour mettre un étroit ourlet d'or autour de chaque feuille, et de grandes plaques lumineuses sur les vieux troncs moussus, où la vigne sauvage attachait ses vrilles folles, et le lierre ses grappes de baies noires et son feuillage de velours en ondoyants festons. Le gazon, au ras du sel, était doux sous les pieds, tant il était recouvert d'herbes fraîches et duveté de mousse.

Les oiscaux, à cette heure, avaient fini leur chanson du matin, et leurs gentils bonsoirs du crépuscule ne commençaient point encore. Seulement, de temps à autre, un petit cri léger, le froissement très-doux d'une branche se pleyant, puis se relevant avec un frémissement d'ailes, annonçaient que quelqu'un de ces jolis habitants des grands arbres avait spercu la jeune fille et s'éloignait à son

approche, ou bien, s'il se sentait plus brave, se penchait pour la voir passer.

La petite Nanon, qui ne manquait ni de cœur ni de goût, trouvait beau le grand bois désert, et le préférait de beaucoup à la route blanche brûlée de soleil, même à la place du village. Pourtant cela ne l'empêchait pas de soupirer, en songeant aux heureux qui vivaient à Paris.

- Et pourquoi donc, moi, ne ferais-je pas comme tant d'autres ? n'irais-je pas aussi ? - se disaitelle. — Quand ma mère aura pour l'aider, avec ma grande sœur, Catherine sa bru, ne pourra-t-elle point se passer de moi et me laisser partir pour la ville?... Une fois que je serai là, je deviendrai habile, gracieuse et belle... Dès que je me trouverai en repos et en paix, dans ce beau et brillant Paris, que de choses je pourrai avoir à admirer, à apprendre, à faire!... Comme Madeleine, je porterai chapeau, je me mettrai à repasser... Quelles jolies toilettes j'aurai alors, et qu'il me sera doux de laisser mon bonnet, mes sabots au village !

C'était en arrivant au coin du bois que Nanon se parlait ainsi. Là passait, murmurait un ruisseau, assez large et profond, qu'il fallait traverser sur deux étroites planches pour arriver à l'autre bord, où, à travers les champs, le sentier s'enfonçait.

Rien de frais et de pur comme ce ruisseau, même en été; si clair, si transparent qu'on eût dit un cristal liquide, avec un fond de sable deré aux petits grains très-fins et très-doux, et de belles franges d'herbes folles, qui balançaient à sa surface leurs aigrettes menues et leurs panaches verts. Puis, un peu en avant des planches, se dressaient, dans le lit étroit, tout au fond, deux ou trois grosses pierres éboulées, d'un gris bronzé, vêtues de mousses, bien qu'elles fussent d'ailleurs éternellement lavées par les filets d'eau limpide qui jaillissaient tout alentour.

Et le ruisseau, qui voulait aller, courir, couler plus vite, s'irritait de rencontrer cet obstacle en passant. Il murmurait, il chantait, il se plaignait, il grondait, il bouillonnait en se heurtant contre les pierres. Et de ce petit tourbillen, d'où rayennaient incessamment de larges cercles d'écume blanche, s'élevait un bruit confus et doux qui prenait, dans ce silence et cette solitude, tout le charme d'une musique et l'accent ému d'une voix.

Comme Nanon, pour traverser le pont, posait son petit pied nu sur l'un des bouts de la planche, elle s'arrêta toute surprise et se pencha pour écouter. Le murmure de l'eau semblait être, ce jourlà, plus pénétrant, plus distinct et plus fort que de coutume. Il y avait comme des pareles, des prières, des plaintes, dans son bouillennement rapide. Et la fillette comprenait, - chose étrange! - ces langages, ces voix.

(A suivre.)

ETIENNE MARCEL.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 29 NOVEMBRE 1883. Dernier Valeurs au comptant. Valeurs an comptant. Clotur Dernier cours. Valeurs au comptant Clôtur précte Valeurs au comptant. Cloture Dernier Gaz parisien 510 700 1205 77 25 p 78 20 s 104 65 p 106 20 p 352 364 OBLIGATIONS. 3 % amortissable. 360 78 ± 104 90 340 357 358 1095 Ville de Paris, oblig. 1855-1860 503 502 1732 1865, \$ °/0... 1869, \$ °/0... 1871, \$ °/0... 1875, \$ °/0... 1875, \$ °/0... 1876, \$ °/0... Bons de liquid. Ville de Paris. Obligations communales 1879. Obligat. foncières 1879 3 °/0... 106 0 355 Orléans...... 1 1260 395 » 387 25 501 355 350 357 353 5 D 2 D 75 D Banque de France..,. Société Générale... Comptoir d'escompte... 5275 5310 387 1305 Paris Bourbonnais 497 495 497 492 50 493 511 513 485 » 2090 Canal de Sucz. 558 905 902 50 521 25 523 75 p 1190 p 1210 p p 14 p 12 50 p 320 p 317 50 p

CARES DE SAUMUR CHEMINS DE FEB

| Ligne d'Orléans (Service d'Été) | Ligne de l'Etat (Service d'Hiver modifié depuis le 1" octobre 1883) | |
|--|--|--|
| Bigno d officials (Box 100 d Bio) | SAUMUR - MONTREUIL-BELLAY | MONTREUIL-BELLAY — SAUMUR |
| BÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS. 3 heures 8 minutes du matin, express-poste. 6 — 45 — matin (s'arrête à la Possonnière) 8 — 56 — matin, omnibus-mixte. 1 — 25 — soir, 2 — 32 — express. 7 — 15 — omnibus. | Mixte matin. Mixte matin. Mixte matin. Mixte soir. Soir. Soir. | Mixte matin. Mixte matin. Mixte matin. Solr. |
| 10 - 36 - (s'arrête à Angers). | SAUMUR et MONTREUIL à THOUARS THOUARS et MONTREUIL à SAUMUR | MONTREUIL-BELLAY - POITIERS POITIERS - MONTREUIL-BELLAY allant à Angers. |
| 3 heures 26 minutes du matin. direct-mixte. 8 — 21 — — omnibus. 9 — 37 — express. | Mixte matin. Mixte matin. Mixte matin. Soir. Mixte matin. Soir. Mixte matin. Soir. Mixte matin. Soir. Mixte matin. Soir. Mixte matin. Soir. Mixte matin. Soir. Mixte matin. Soir. Mixte matin. Soir. Mixte matin. Soir. Mixte matin. Soir. Mixte matin. Soir. Mixte matin. Soir. Mixte matin. Soir. Mixte matin. Soir. Mixte matin. Soir. Mixte matin. Mixte matin. Soir. Mixte matin. Soir. Mixte matin. Soir. Mixte matin. Mix | Omn. matin. Soir. Soir. Poitiers Company Omn. matin. Soir. Soir. Omn. matin. Soir. Soir. Omn. matin. Omn. matin. Soir. Omn. matin. Omn. ma |

Etude de Me GAUTIER, notaire à Saumur.

MENDRE

Par adjudication,

En l'étude, le dimanche 2 décembre 1883, à midi,

LES IMMEUBLES

Ci-après designés, Appartenant à M. Alzon.

Commune de Saumur.

1. UNE MAISON, située au Petit-Puy, commune de Saumur, comprenant deux chambres basses, deux chambres hautes, grenier au-dessus, cave, pressoir et jardin d'une contenance d'environ 3 ares, le tout joignant la route et M. Bougreau, che-

2. Vingt-deux ares de vigne, en Chappe-Noire, commune de Saumur, joignant M. Stears et M. Mabileau.

3. Vingt-deux ares de vigne, en Chappe-Noire, même commune, joi-gnant MM. Bouton et Mabileau.

Commune de Souzay.

4. Quatre ares 12 centiares de terre, au Bois-Joubert, commune de Souzay, joignant M. Coyer.
5. Six ares 87 centiares de bois, a

la Palaine ou le Bois-Joubert, même

6. UNE PETITE MAISON, située au Haut-Bout, même commune, comprenant chambre, grenier au-dessus, cave, cuve, presseir et jardin d'environ 2 ares, le tout joignant M. Coyer.

7. Huit ares 25 centiares de vigne, sur les Bournais, même commune, joignant MM. Gilbert et Duvalon.

8. Huit ares 75 centiares de terre, à la Paleine, même commune, joi-gnant MM. Manon et Moussard.

9. Sept ares 50 contiares de vigne, aux Peleines, même commune, joi-gnant MM. Coyer et Charruau.

Commune de Parnay.

10. Deux ares 25 centiares de terre, à la Boissière, commune de Parnay.

S'adresser, pour tous renseignements, à Me GAUTIER, notaire.

M° FLEURIAU, notaire à Bour-Loire), demande un 1er clerc.

MINISTÈRE DE LA GUERRE.

ADJUDICATION

TRAVAUX DU GÉNIE

A exécuter dans la place de Saumur,

Pendant les exercices 1884, 1885, 1886, 1887, 1888 et 1889.

L'ADJUDICATION aura lieu, sur soumissions cachetées, le vendredi 21 décembre 1883, à 2 heures du soir, à la Mairie de Saumur.

On pourra prendre connaissance du bordereau des prix et de tous les documents relatifs à cette adjudication, tous les jours, dimanches et fêtes exceptés, de 8 à 11 heures du matin et de 1 heure à 5 heures du soir, au bureau du Génie, place du Chardonnet.

Agence des Ventes et Locations L. RENARD

ANCIÈN NOTAIRE, 56, rue de Bordeaux, Saumur.

AGENCE SPÉCIALE

Pour la location, la vente et la gestion des maisons, châteaux, villas, pro-priétés et pour la cession des fonds de commerce.

A VENDRE: 2 maisons et leurs dépendances, situées l'une rue du Collège, et l'autre rue de la butte des Moulins.

Placements de fonds. Recouvrements de toute nature. Consultations gratuites.

S'adresser audit M. Renard, sous-directeur du Crédit Foncier de France, agent général de l'Union, compagnie d'assurances sur la vie humaine.

CIDRE EXQUIS

(Garanti 230 litres, 45 francs).

MAUGET, propriétaire à Nozay (Loire-Inférieure).

A VENDRE plusieurs couples de FAISANS (communs, argentés et de

S'adresser à M. Le Pelletier, au château de Salvert, à Neuillé.

OBJETS D'ART et ANTIQUITÉS

LIVERANI

15, Rue Saint-Jean, Saumur.

Bas-reliefs en bronze, Plaques et Statuettes de Gian Bologne, Minia-tures sur soie et ivoire, Peintures sur toile et cuivre de la vieille école Italienne, Miniatures sur cuivre de Guido

Glaces, Petits Meubles à bijoux ébène et ivoire, Terres cuites et Groupes en marbre vieux jaune, Faïences d'Urbino, Monte Lupo, Savona, Pesaro, Bertinora, Delft et Faenza, Coupo cristal de Murano, près Venise, Broderies sur soie, Velours de Gênes, Brocatelles, Tapisseries de soie, Point Hongrois, vieux Effilés Renaissance avec sujets, Den-telles de Venise, Milan, Naples et Point d'Espagne, Voiles de fau-teuils en deutelle ancienne, Nappes avec entre-deux effilés dans la toile.

Tous ces Objets, achetés séparément et choisis avec soin, ont été trouvés principalement dans les monastères, les vieux châteaux et chez quelques habitants de la campagne.

AUTHENTICITÉ GARANTIE.

Le Magasin d'Antiquités est ouvert de 1 heure à 5 heures, dimanches et fêtes excepté.

LIQUIDATION

Par suite de cessation de commerce,

LAINES ET MERCERIE

A VENDRE, en détail ou par lots importants, une très-grande quantité de laines flées en pe-lotes, toutes nuances, et un choix important d'articles de mercerie.

Il sera fait un rabais considérable sur les prix de facture.

S'adresser à M. GUIHAL, syndie de faillites à Angers, rue Lenepveu,

forte JUMENT NORMANDE, baie, 5 ans, propre à toute espèce de

S'adresser chez MM. BRUNET et (723)PINET, à Saumur.

ECOLE DE DRESSAGE

Du DORAT (Haute-Vienne).

Vente de Chevaux

AVENDRE

20 CHEVAUX de selle Et d'attelage DE 3 A 8 ANS, DE 1-40 A 1-60.

La liste détaillée sera envoyée aux personnes qui en feront la demande à M. le Directeur de l'Ecole de Dressage du Dorat (Haute-Vienne). Plusieurs de ces chevaux n'étant

pas en permanence à l'Ecole, il est indispensable d'écrire quelques jours à l'avance à M. le Directeur, en lui désignant l'espèce de chevaux qu'on

Il est toujours préférable de choisir, pour visiter les chevaux, le 13 de chaque mois, ou le 14 quand le 13 se trouve un dimanche ou jour de fête.

L'OUEST

réel

prév

les,

du

liard

ren

de i

cette

mill

bille

dem

qu'i On

loin

45

No

Ma l'é Ch Ch

Il m

Du bu

ne en

Cio ANONYME D'ASSURANCES sur la VIE CAPITAL: 2 MILLIONS

Placement des fonds des assurés et des rentiers en contrats hypothécaires garantis par un domaine immobilier s'élevant à près de 100 MILLIONS.

RENTES VIAGÈRES immédiates et différées aux taux de 10, 15, 20 0/0 et plus, suivant l'âge et le délai.

RENTES VIAGÈRES avec rembour-sement au décés du rentier, de la moitié ou de la totalité du capital de la rente.

ASSURANCES PAYABLES en cas de Vie, en cas de Mort. — Dotation d'Enfants. S'adresser pour tous renseignements à Paris au Siège social, Rue des Capuoines, 22. Dans les Départements, aux Agents de la Gompagnie.

A M. CHOUANIÈRE, représentant de la Compagnie, à Saumur, rue Courcouronne.

Saumur, imprimerie P. GODET.

RELIGION ETUDE DE

PETITS TRAITÉS OFFERTS A SES PAROISSIENS

Par M. l'abbé MERIT,

Chanoine honoraire d'Angers, Curé de Saint-Pierre de Saumur.

En vente, à Saumur, chez P. Goder, imprimeur-libraire, place du Marché-Noir, et Deze, libraire, rue Saint-Jean.

Thés

CHOCOLAT

Vanille

Qualité supérieure

GUERIN-BOUTRON

Santé: 1 fr. 60; 1 fr. 80; 2 fr. et 2 fr. 50 le 1/2 kil. — Vanille: 2 fr. 50 et 3 fr. le 1/2 kil.

THES NOIRS mélange extra, qualité supérieure : 1 fr. 50; 2 fr. 50 et 4 fr. 25 la beite.

A SAUMUR, chez MM. TROUVE, confiseur, ALLORY, GARREAU-RATOUIS, Mollay fils, négociants, et dans les principaux magasins d'épicerie et de

SPECIALE CHEMISERIE

Sur mesure et confectionnée.

Chemises cretonne sans apprêt (sur mesure) façon très-soignée, devant, col et poignets en toile: 7,50 — 8,50 — 9,50 — 10,50 — 12 fr.

On peut m'envoyer un modèle, je me charge de faire exactement conforme.

SARGET-GIRAULI 6. Rue d'Orléans

SAUMUR

Grand assortiment de Chemises toutes faites pour hommes et enfants — Bonneterie Française et Anglaise — Cravates de toutes formes — Foulards — Mouchoirs — Faux-Cols et Manchettes — Bretelles et Jarretières — Porte-monnaie — Boutons de manchettes et Tibis pour chemises.

CAUTS CIVILS BY MILITAIRES

Spécialité de Parfumerie (marques garanties) vendue à prix réduits.

Vu par nous Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet. Hôtel-de-Ville de Saumur,

Certifie par l'imprimeur soussigné.